

## LES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE À PARIS ET DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

### Premières données et premiers enseignements

Quelles ont été les pertes d'activité liées aux mesures de confinement dans la Métropole du Grand Paris ? Quelles adaptations et nouveaux usages des équipements et des services publics ? Quels impacts du travail à distance sur la mobilité ? Comment aller vers un espace public plus accueillant pour le piéton, la marche et le vélo ?

L'Apur propose quatre notes d'analyse des premiers effets de la crise sanitaire dans le Grand Paris. Ces documents viennent s'ajouter aux deux notes déjà publiées sur l'évolution des décès et sur l'essor du e-commerce.



**Activité économique, quelles pertes ?** Au printemps 2020, les pertes d'activité liées aux mesures de confinement sont estimées à -37,2 % dans la Métropole du Grand Paris (-34,5 % en France). Ce sont les activités scientifiques, techniques et de soutien aux entreprises ainsi que le secteur de l'information et de la communication, particulièrement développés dans la Métropole, qui contribuent le plus à cette perte d'activité avec le commerce.

Grand Paris Seine Ouest (avec une perte d'activité de -41,5 %) et Paris Terres d'Envol (-39,2 %) ressortent comme étant un peu plus fortement impactés que les autres territoires en raison des spécificités de leur structure d'emplois (activités scientifiques, techniques et de soutien aux entreprises, secteur information et communication et commerce à Grand Paris Seine Ouest ; secteurs des transports et de l'entreposage, du commerce et de la construction à Paris Terres d'Envol).

Inversement, les territoires légèrement moins touchés sont Grand Paris Grand Est (-33,8 %), Paris Est Marne&Bois (-32,6 %) et Grand Paris Sud Est Avenir (-32,9 %), ces territoires étant plus spécialisés dans les services non-marchands tels que l'administration, l'enseignement et l'action sociale.

**Équipements et services publics, nouveaux usages ?** La crise du Covid-19 est l'occasion de mesurer à la fois la résistance et les fragilités des équipements et services publics. Le ralentissement de la pandémie autorise un premier retour d'expérience. Au-delà de la période de confinement et des contraintes de la pandémie sur les services de santé, la distanciation physique imposée sur la longue durée a altéré les conditions d'accueil du public dans la quasi-totalité des équipements. 70 km<sup>2</sup> d'emprise au sol pour les équipements sont ainsi restés partiellement ou totalement fermés dans la Métropole du Grand Paris lors du confinement. Parallèlement, le déploiement du numérique a permis de préserver l'activité de nombreux services. La note présente des réponses qui ont été apportées pour le respect des mesures de distanciation physique temporaires et montre comment les équipements et services publics sont allés plus loin dans l'adaptation et ainsi posé des jalons pour l'avenir : ouvrir et partager les espaces, définir les équipements et services publics les plus indispensables lors de différents types de crise, poursuivre l'accès pour tous aux services publics dématérialisés, mettre en place des synergies facilitant le maintien des services, former les agents et accompagner les démarches citoyennes.

**La mobilité, quelle réalité ?** Le travail à distance installé massivement a ouvert pour de nombreuses entreprises une réflexion sur la mise en place du télétravail avec à la clef moins de déplacements. Trois scénarios de télétravail « pour demain » ont été étudiés, en ciblant notamment les cadres, particulièrement concernés par le travail à distance et responsables de plus du tiers des déplacements pendulaires dans la métropole.

Du scénario a minima au scénario plus ambitieux, avec 10 à 20 % des actifs (hors artisans) en télétravail régulier – soit 20 à 40 % des cadres –, ce sont ainsi entre 5 % et 11 % de l'ensemble des trajets domicile-travail qui pourraient être évités dans le Grand Paris, soit plus de 1,11 à 2,27 millions déplacements par semaine.

L'impact du travail à distance régulier peut ainsi avoir un impact significatif sur la désaturation des réseaux de transports collectifs et des autoroutes et du périphérique, mais aussi agir sur l'écrêtage des heures de pointe ce qui permettrait de rendre plus confortable les déplacements dans la métropole, tout en facilitant la mobilité des travailleurs clés et le transport de logistique.

### **La marche et le vélo plébiscités en période de crise sanitaire**

Afin de répondre aux règles de distanciation physique, les territoires se sont engagés dans des aménagements temporaires de l'espace public. Des initiatives sont apparues, directement inspirées de l'urbanisme tactique : pistes cyclables, piétonisation de rues, élargissement des trottoirs, installation de contre-terrasses sur les places de stationnement... Au total, ce sont près de 210 km de pistes cyclables temporaires qui vont voir le jour dans le Grand Paris.

La crise permet un coup d'accélérateur dans la réduction de la place de la voiture dans l'espace public au profit des vélos et des piétons. Ces initiatives pourraient dès lors changer durablement les habitudes de mobilité en faveur des modes actifs, alors que plus de 70 % des déplacements internes à la métropole (tous motifs de déplacement) font moins de 3 km et que 45 % des trajets domicile-travail des habitants font moins de 5 km, soit 15 à 20 mn à vélo.

Les mobilités et les usages « transitoires » qui se mettent en place depuis le 11 mai, pourraient dès lors préfigurer les transports et la « rue de demain », en lien avec les enjeux climatiques et de pollution de l'air. À partir des aménagements transitoires mis en place pour le déconfinement, le Grand Paris, ses acteurs publics, privés et la société civile, pourraient engager des réflexions pour aller plus loin et accélérer l'évolution du Grand Paris vers une métropole décarbonée et du ¼ d'heure.

**Les quatre notes sont disponibles aux liens suivants :**

- Impact économique de la crise liée à la Covid-19 dans la Métropole du Grand Paris  
<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/impact-economique-crise-liee-covid-19-metropole-grand-paris>
- Équipements et services publics en temps de crise - Des jalons pour l'avenir  
<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/equipements-services-publics-temps-crise-jalons-avenir>
- Télétravail et mobilité dans le Grand Paris – Quel impact demain sur les réseaux de transport ?  
<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/teletravail-mobilite-grand-paris-impact-demain-reseaux-transport>
- La marche et le vélo plébiscités en période de crise sanitaire  
<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/marche-velo-plebiscites-periode-crise-sanitaire>

**Sont également disponibles deux notes déjà parues sur l'évolution des décès et sur l'essor du e-commerce dans la Métropole du Grand Paris :**

- <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/evolution-deces-journaliers-grand-paris-comparaison-2019-2020>
- <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/commerce-e-commerce-heure-deconfinement-metropole-grand-paris>

**À propos de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme)**

L'Apur est une association loi 1901 dont les principales missions sont l'étude et l'analyse des évolutions urbaines et sociétales à l'échelle de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Il réunit autour de la Ville de Paris, de l'État et de la Métropole du Grand Paris, 27 partenaires métropolitains, territoires, syndicats techniques, établissements publics qui définissent chaque année un programme de travail qui détaille l'ensemble des études, observatoires et traitement de données mis en œuvre par l'Atelier.

[www.apur.org](http://www.apur.org)

**Contact presse :** [communication@apur.org](mailto:communication@apur.org)